

Réflexions politiques et pratiques issues du mouvement contre la loi Travail

Ce texte est le fruit d'une discussion sur le mouvement contre la loi Travail. Il traduit le souci d'associer d'autres militant-e-s, à quelques réflexions politiques et pratiques.



Même si le gouvernement a publié la loi au journal officiel au mois d'août, il nous semble nécessaire de lutter contre les postures défaitistes en proposant un bilan de ce mouvement qui pourrait éclairer les perspectives de luttes futures. Cet éclaircissement passe d'abords par l'analyse de ce que nous jugeons avoir été des facteurs de développement du mouvement. Il passe ensuite par l'analyse des facteurs "limitants". Enfin, puisqu'il s'agit dans la période de ne pas se limiter à comprendre mais à agir, l'idée est de dégager une orientation politique et pratique de ces analyses.

Quelques facteurs de développement du mouvement.

Les réformes et le rapport au gouvernement

Après les mouvements de 1995, 2003 et 2010, le mouvement contre la loi Travail est premier mouvement d'ampleur qui sort de la problématique des retraites. Comme les réformes des retraites, la loi Travail, promulguée et publiée au journal officiel le 9 août, impactera négativement les conditions de travail et de vie de l'ensemble des salarié-e-s, même si l'attaque est plus indirecte vis à vis des fonctionnaires. En s'attaquant simultanément à l'ensemble des salarié-e-s, le gouvernement a donc donné l'occasion d'une réponse d'ampleur et d'un mouvement d'ensemble.

En attaquant l'ensemble du monde du travail, il a aussi favorisé l'émergence et le développement de réflexions

autour du travail en lui même, donnant d'emblée une dimension politique plus large au mouvement. Le développement du mouvement "Nuits Debout", dont l'idée provient d'une réunion publique organisée par le journal Fakir fin février et qui a effectivement

commencé le 31 mars, a montré la volonté de réfléchir et d'agir au delà de la question de la loi Travail. Les débats et les initiatives qui ont été prises dans le cadre de ce mouvement ont été divers mais, comme dans la jeunesse, la critique du travail et du gouvernement a parfois abouti à une critique du capitalisme et de l'État. Cette ouverture politique a parfois permis d'associer au mouvement contre la loi Travail des personnes pour qui la précarité qui en découlera est déjà une réalité aujourd'hui.

L'atteinte au monde du travail dans son ensemble est un facteur de développement clair mais il ne semble pas être l'élément déclencheur puisque l'Accord National Interprofessionnel de 2013, relatif à la "compétitivité et la sécurisation de l'emploi" ou les lois Macron et Rebsamen, promulguée en août 2015 pour cette dernière, avaient le même ADN que la loi Travail. L'une des hypothèses pour expliquer l'ampleur du mouvement contre la loi Travail serait que celle-ci constituerait "la goutte d'eau qui fait déborder le vase", dans un contexte de défiance politique aggravée par un gouvernement d'autant plus autoritaires qu'il trahit les illusions qu'il a sciemment véhiculées dans l'opinion publique. Les événements d'Air France avec la chemise déchirée, les réactions face à la condamnation des goodyear, face aux assignations à résidence et aux divers manifestations interdites (notamment pour la COP21) sont caractéristiques de ce contexte. Certain-e-s militant-e-s ont en effet rejoins le mouvement, autant par opposition à l'état d'urgence ou plus tard à l'utilisation de l'article 49.3 de la constitution pour passer la loi en force à l'Assemblée Nationale, que par opposition à la loi Travail.

Des composantes du mouvement qui dépassent les mobilisations syndicales "classiques"

Plusieurs initiatives ont concouru à développer la mobilisation en permettant la diffusion d'informations. La pétition internet lancée le 18 février par la frondeuse du PS Caroline de Haas et des syndicalistes avait par exemple atteint rapidement de nombreuses signatures, atteignant au final plus de 1350000 signatures. Cette pétition était adossée à un site internet décrivant de façon pédagogique les conséquences des différentes mesures de la loi Travail et leurs évolutions au fur et à mesure des modifications et des écrans de fumée que le gouvernement et le MEDEF ont mis en place pour faire croire à des évolutions positives pour les salarié-e-s.

Les vidéos de témoignages et de réactions de la campagne "On vaut mieux que ça" ou les diffusions dans de nombreuses villes des films "Merci Patron" et "Comme des lions", avec les débats qui ont suivi ont aussi joué un rôle d'agitation.. La concomitance de ces initiatives dépassant les canaux syndicaux de diffusion d'information et de mobilisation ont forcément contribué à la mobilisation.

Sur le plan de la mobilisation "effective", la jeunesse, surtout des étudiant-e-s et des lycéen-ne-s, qui ne s'étaient pas engagé-e-s dans un mouvement depuis la réforme des retraites en 2010, a joué un rôle important. La participation massive à la journée d'"action" proposée par les directions syndicales le 9 mars et, le lancement d'une

nouvelle date de mobilisation nationale le 17 mars ont constitué une pressions sur les directions syndicales qui n'avaient posées que le 31 mars comme suite du 9 mars. La part mobilisée de la jeunesse, en grande majorité non prise dans les enjeux d'appareils, avait une volonté d'en découdre avec le gouvernement qui donnait lieu à des cortèges dynamiques et à une volonté sans ambiguïté de développer et de donner un caractère "contraignant" au mouvement pour le gouvernement et les capitalistes. De cette volonté sans ambiguïté sont nées de nombreuses initiatives de convergence des luttes et d'actions visant à bloquer l'économie. Certaines de ces initiatives de convergence des luttes ont résonné, surtout en région parisienne, avec celles de la CGT spectacle et de la Coordination des Intermittents et Précaires. De nombreux et nombreuses intermittent-e-s ont en effet associé la mobilisation liée à l'assurance chômage à la mobilisation contre la loi Travail.

Et des syndiqués combatifs qui ont également joué un rôle déterminant

De nombreux et nombreuses syndiquées combattives, parfois même certaines structures comme l'UD FO 29 ou l'UL de Guingamp, ont également pris des initiatives qui dépassaient le "plan" de l'intersyndicale nationale (CGT, FO, FSU, Solidaire) constitué de journée de grèves et d'"actions" espacées. Par exemple en appelant à poursuivre la mobilisation réussie du 31 mars dès le 5 avril alors que l'intersyndicale nationale n'appelait qu'au 28 avril. Certaines de ces structures n'ont pas hésité à mettre en perspective la grève générale et à participer à des initiatives plus contraignantes pour les capitalistes, allant des opérations escargot à la grève reconductible comme dans les raffineries, en passant par les blocages de routes.

La perspective du blocage économique a également été portée au niveau national par des syndicalistes via l'initiative "On bloque tout" lancée dès le 22 mars. Considérant qu'il fallait une réponse à la mesure de l'attaque du gouvernement et du MEDEF, l'appel stipulait par ailleurs clairement que **le projet de loi n'était ni amendable, ni négociable et que seul son retrait, total, s'imposait.**

Ce mot d'ordre de retrait du projet de loi et de la grève générale reconductible comme moyen pour y parvenir a été porté massivement lors du congrès national de la CGT qui s'est déroulé du 18 au 22 avril. Sans satisfaire ces attentes, la direction confédérale a tout de même durcit le ton et a resserré le calendrier de mobilisation en mai. Philippe Martinez a même appelé à une "généralisation de la grève" le 19 mai.

Le travail de terrain des syndicalistes combatifs/ves, associé à des combats dans leurs propres organisations pour un plan de bataille conséquent ont donc abouti à ce que leurs organisations proposent un cadre national de mobilisation plus déterminé, du moins en apparence. Malgré tout, une certaine détermination apparente de la CGT et de FO, ainsi que leur accords pendant un temps à se ranger derrière le mot d'ordre de retrait pur et simple a, à un moment donné, constitué un cadre propice à la mobilisation. En effet, un tel

cadre est nécessaire pour entraîner des personnes hostiles à la loi Travail mais ne voulant s'engager que si la perspective d'un mouvement décisif se profile.

Et quelques facteurs "limitants"

Des secteurs mobilisés divers qui se sont heurtés aux problèmes du nombre et de l'organisation

Même si de nouvelles personnes ont rejoint le mouvement, de nombreux acteurs et actrices étaient déjà militants, organisé-e-s ou non. Le "noyau dur" ne s'est pas élargi de manière significative. Malgré les sondages qui donnaient 70% d'opinion défavorable au projet de la loi Travail, les personnes mobilisées n'ont pas atteint la masse critique pour constituer un pouvoir attracteur sur les indécis-es et engager des actions contraignantes significatives pour faire plier le gouvernement.

Le calendrier de la réforme étant assez serré, il n'était pas envisageable d'attendre les indicateurs positifs d'un "tous ensemble" avant d'engager la grève dans les secteurs prêts à la faire, de même pour les blocages. Il n'y avait pas d'autre choix que d'espérer que les blocages routiers ou les grèves dans les raffineries et dans les transports (routiers, SNCF, Air France) constituent une étincelle. Dès lors il y avait un danger de délégation de la lutte de la part de personnes contre la loi travail mais pas prêtes à s'engager dans la lutte concrète pour des raisons diverses. Pour les grévistes et les activistes, cela s'est traduit par un danger de substitutisme avec le risque de penser pouvoir gagner sans les autres secteurs. La grève dans les raffinerie et les transports se sont installées entre la mi-mai et la mi-juin sans réelle extension à d'autres secteurs. Le gouvernement a par dessus le marché accordé des concessions aux grévistes de la SNCF qui avaient articulé leurs revendications sectorielles à la lutte contre la loi Travail. Les réformes prévues dans la SNCF visaient comme la loi travail à développer la compétitivité de l'entreprise sur le dos des salarié-e-s. L'enjeu était de faire cesser un mouvement qui avait pour perspective la grève reconductible et aurait pu s'avérer "contagieux". Le gouvernement avait tenté de faire de même avec les étudiants début avril, avec quelques promesses (surtaxation des CDD, augmentation des apprentis...) que l'UNEF avait bien accueilli mais en continuant à appeler à la mobilisation contre la loi travail (malgré le peu de poids que l'UNEF avait sur le mouvement une fois celui-ci lancé).

Les tentatives d'extension de la mobilisation au delà des secteurs d'avant garde, des étudiant-e-s et lycéen-ne-s d'abords puis des secteurs évoqués ci-dessus, se sont heurtées à l'absence de soutien des directions syndicales nationales et parfois locales (nous y reviendrons dans le point suivant), mais aussi à des problèmes d'organisation propre. La raison se trouve en grande partie dans le manque de transmission des expériences d'auto-organisation permettant à un maximum de personne de s'impliquer dans le mouvement. Les discussions, prises de décisions et mises en œuvres collectives ne sont en effet pas innées. La peur de reproduire des mécanismes bureaucratiques

(trop souvent présents dans nos syndicats) ou au contraire pour prendre le pouvoir sans avoir l'air de le faire, a donné lieu dans certains cadres à une méfiance vis à vis de la formalisation des discussions, des prises de décisions et de leurs mises en œuvres collectives. Dans la jeunesse notamment, cette méfiance était très prégnante mais les problèmes pratiques ont bien souvent fini par imposer un formalisme minimum : ordre du jour, distribution de la parole dans les assemblées générales etc. Cependant, la deuxième coordination nationale des assemblées de lutte prévue les 8 et 9 juillet à Rennes n'a pu se tenir faute d'une organisation conséquente.

La théorie selon laquelle il faut prendre le contre pied de tout ce qui s'est fait pour ne pas reproduire les erreurs passées de la lutte de classe n'est restée intacte que dans des milieux ultra-minoritaires.

Si les évolutions positives dans les fonctionnements collectifs constitueront des points d'appui pour les mouvements futurs, ils ont trop tardé à se mettre en place dans ce mouvement pour constituer des cadres d'organisations suffisamment fort pour concurrencer les cadres syndicaux quant à eux problématiques sur le plan de l'orientation et des pratiques.

Et au caractère velléitaire des directions syndicales, quand ce n'est pas à leur collaboration directe

Si le substitutisme est un piège pour la mobilisation, le manque de volontarisme est pire encore ! Certaines directions, y compris locales, ont justifié leur attentisme par leur volonté de ne pas se substituer à la mobilisation des travailleurs. En dehors des grandes journées d'actions nationales où les directions n'ont pas impulsé de cadres collectifs de discussion pour envisager les suites, même pour leurs bases, les cadres visant la convergence des luttes (AG interprofessionnelles) n'ont pas été de leurs faits. Alors même que Martinez évoquait la généralisation de la grève en mai, les syndicats CGT d'entreprises devaient parfois organiser eux mêmes les réunions pour se réunir entre eux, sans soutien de leurs unions locales ou départementales. Pire encore, les directions syndicales ont laissé les lycéen-ne-s et les étudiant-e-s sans appui entre le 9 mars et le 31 mars alors qu'ils subissaient la répression d'État. Ce n'est pas la peur de se substituer aux salarié-e-s qui explique cette attentisme mais les conséquences de la dépendance de la bureaucratie syndicale à la logique du dialogue social. Sans partir dans les considérations d'adhésion idéologique au capitalisme, l'intégration des syndicats via leurs financements plus ou moins direct par l'État pousse les directions syndicales à ménager les institutions au service du capitalisme. Plus la bureaucratie s'enlise dans le dialogue social, plus elle intègre la culture de l'administration, moins elle apparait au service exclusif des salarié-e-s et moins son rôle ambigu peut s'appuyer avec confiance sur la mobilisation des travailleurs/ses. Elle se retrouve à négocier des miettes pour justifier son existence auprès de sa base et à montrer aux capitalistes qu'elle maîtrise et maintient la mobilisation pour les obtenir. L'engagement tardif dans la bataille et surtout médiatique de la part des directions nationales de la CGT et de

FO, suivies par la FSU et Solidaire, leur hostilité vis à vis de la jeunesse et des AG interprofessionnelles, l'abandon du mot d'ordre unifiant de "retrait pur et simple" par FO dès début mai et un peu plus tardivement et de manière plus ambiguë par la CGT sont la traduction du cercle vicieux dans lequel tournent les directions syndicales depuis plusieurs années.

Certaines directions syndicales comme celle de la CFDT ont par contre soutenu la loi Travail sans ambiguïté et ce malgré les agissements anti-démocratiques du gouvernement Hollande et de son État. Dans l'histoire, les structures qui s'exprimaient au nom des salarié-e-s en faisant valoir les intérêts patronaux étaient appelées corporations et non syndicats... Suite à cette collaboration de classe caractérisée de la direction de la CFDT, de nombreux/ses militant-e-s de cette organisation ont rendu leur carte, comme en 2003. Cependant, cette organisation peut compter sur son intégration à l'État pour survivre.

La question de la répression physique et idéologique

Plusieurs mois avant la loi Travail, le gouvernement avait déjà choisi de réprimer le mouvement social (Goodyear, Air France, COP 21), se servant notamment de l'état d'urgence pour assigner des militant-e-s écologistes à résidence. Il n'a pas hésité à utiliser la répression pour tenter de briser la mobilisation lycéenne et étudiante. Le degré de violence de cette répression a été d'autant plus élevé que les directions syndicales n'ont pas mobilisé les salarié-e-s en parallèle du 9 mars au 31 mars. Certaines fractions du mouvement théorisent le fait que la répression ne fait que développer le mouvement, notamment en considérant que prendre un coup de matraque développe la rage tout en éveillant sur la vraie nature de l'État. Il semble pourtant que la répression ait effectivement endigué en partie la mobilisation lycéenne et dans une moindre mesure étudiante, même si d'autres facteurs rentrent effectivement en ligne de compte. La répression s'est ensuite abattue sur les salarié-e-s avec de nombreuses provocations policières dans les manifestations ou lors des occupations. Certain-e-s salarié-e-s ont effectivement pu se rendre compte que la police ne s'attaquait pas qu'aux "casseurs" et il y a fort à parier que cette expérience a ouvert les portes d'une réflexion politique plus poussée sur le rôle de la police et de l'État. Cependant, les charges policières ont aussi poussé d'autres personnes à rester chez elles quand les militant-e-s n'étaient pas carrément assigné-e-s à résidence.

Le gouvernement a également engagé une campagne de désinformation pour brouiller les pistes sur la portée de la loi travail et pour dévaloriser les actions s'en prenant aux symboles ou au fonctionnement du système capitaliste et dépassant les manifestations inoffensives de désapprobation. Comme d'habitude, il a pu compter sur les médias capitalistes pour "taper" sur les grévistes et les "casseurs", n'hésitant pas à psychologiser ces actions comme étant celles d'irresponsables, en niant le caractère symbolique et de fait politique de la plupart de ces actions. Le clou de l'instrumentalisation a été atteint avec la casse des vitres de l'hôpital Necker. Cet acte a servi notamment à justifier l'interdiction des manifestations par la suite. Il est difficile

de dire si le gouvernement et notamment Valls ont instrumentalisé cet évènement en faisant porter à l'ensemble du mouvement la responsabilité de l'acte d'un seul homme si la manipulation vient en amont tant l'acte est maladroit du point de vue de la mobilisation...

Par rapport à cette question des casseurs, la "violence" n'est ni bonne ni mauvaise par principe et ne doit pas être condamnée lorsqu'elle émane de notre camp social (Goodyear, Air France, autonomes...). La question est : est elle un bon moyen d'atteindre nos objectifs ? Dans la période : non... Dans un schéma de développement idéal de la lutte de classe : non plus... Mais ne hurlons pas avec les loups !

Quelles perspectives pour la suite ?

Assumer la mise en perspective politique

Les critiques des institutions, du gouvernement et du capitalisme ont pris une ampleur importante dans les débats, et ce dans les différentes composantes du mouvement (jeunesse, salarié-e-s, Nuit Debout...). Contrairement aux militant-e-s "formé-e-s" par les mouvements précédents, la part de ceux conscients qu'il n'y a pas d'aménagement possible du capitalisme est forte. Le contexte international pousse à cette conclusion avec les expériences désastreuses résultant de l'accession au pouvoir par des antilibéraux de gauche comme Syriza en tête. Les attaques sur les salarié-e-s, le caractère de plus en plus autoritaire et répressif des gouvernements résultent effectivement d'une crise systémique et non d'une mauvaise gestion du capitalisme. La période est particulièrement propice pour placer nos actions syndicales dans la perspective d'une sortie nécessaire du capitalisme et de la construction d'un monde nouveau, y d'y avancer un programme révolutionnaire.

Reconstruire des organisations pour la lutte de classe en prenant en compte les spécificités de la période

L'offensive mondiale contre les salariés et l'adoption de la loi Travail en France vont continuer de fragiliser les conditions de travail et de vie des salarié-e-s. Cette fragilisation résulte depuis plusieurs années du développement d'une précarité du travail qui s'installe autant dans le droit que dans les esprits. Elle se traduit dans la concurrence de tous contre tous et une insécurité qui rend l'organisation pour y faire face plus complexe. Sans lâcher la logique de défense des acquis en vue d'une harmonisation par le haut des droits et des conditions de travail, si la dynamique de précarisation se poursuit, l'homogénéisation de la brutalité des rapports entre salarié-e-s et capitalistes entraînent à regarder les solutions que la classe ouvrière avait mise en place au 19ème siècle pour construire les solidarités concrètes permettant d'envisager des réponses d'ensemble. L'idée de refonder des Bourses du Travail sur le modèle de celles du 19ème siècle est à étudier⁴.

Nous devons reconstruire les organisations ouvrières et engager un cercle vertueux qui passe par la construction d'organisations de classe, indépendantes des capitalistes et de leur État. Nous pensons que bon nombre de personnes conscientes ne se sont pas engagées dans le combat contre la loi Travail du fait que le rapport de force n'y était et n'y serait pas. Parfois des syndiqué-e-s eux mêmes ont alors délégué la responsabilité du combat à des directions syndicales dont ils ne connaissent pas les contradictions. Pour se réapproprier nos organisations syndicales, il faut les faire vivre en y militant, y faire vivre la démocratie et y défendre une orientation "lutte de classes". Aucun syndicat de taille significative n'est aujourd'hui épargné par les dérives du dialogue social et l'opportunisme auquel les directions sont contraintes avec plus ou moins de complicité. Une des réponses à cette dérive générale pourrait se traduire par la création d'un courant intersyndical antibureaucratique et lutte de classe. L'autre réponse, celle-ci rigoureusement incontournable, serait de construire un parti qui interviendrait significativement dans les syndicats, dans les associations, en respectant leur indépendance organisationnelle mais en y faisant valoir l'objectif d'indépendance vis à vis de l'État et des capitalistes. Ce parti doit être clairement révolutionnaire, sans ambiguïté quand à son objectif de renverser le système capitaliste et construire un nouveau monde sans exploitation, sans classe, sans oppression et écologique. Nous militons pour faire du NPA ce parti.

En attendant, mettons nous en grève le jeudi 15 septembre en espérant un saut quantique de la mobilisation contre la loi Travail.

[4https://chrhc.revues.org/2360#tocto1n1](https://chrhc.revues.org/2360#tocto1n1)

Sébastien Langlois, le 6 septembre 2016